

MARGINALISATION SOCIO-ÉCONOMIQUE :
FACTEUR ENDOGÈNE DE L'ÉMIGRATION RURALE ?
Le cas de l'Ouest et de l'Extrême-Nord du Cameroun

Emmanuel NGWE

INTRODUCTION

L'émigration rurale est l'un des courants migratoires les plus importants au Cameroun. L'analyse des données du recensement général d'avril 1976 montre que les principaux foyers de peuplement du pays que sont les hauts plateaux de l'Ouest, la zone montagneuse de l'Extrême-Nord et la région de Yaoundé, sont très inégalement touchés par cette émigration (ministère de l'Economie du Plan, 1978). Très forte dans l'Ouest et dans la région de Yaoundé, elle est plutôt faible dans l'Extrême-Nord. On est alors amené à s'interroger sur l'origine de cette différence dans le comportement migratoire régional.

Parmi les facteurs souvent évoqués pour expliquer cette différence figure en bonne place la pression démographique sur les terres disponibles. Barbier, Courade et Gubry pensent notamment que la propension à émigrer traduit la manière dont la pression démographique est ressentie par les populations sans en être une manifestation directe (Barbier J-C., Courade G. et Gubry P., 1978). Ils soulignent que "dans les zones de densités élevées, de fortes contraintes se posent au cultivateur limitant ses possibilités de modernisation : l'introduction de cultures commerciales, par exemple, passe nécessairement après l'assurance de la sécurité alimentaire" (Barbier J-C., Courade G. et Gubry P., 1978). Devant ces difficultés de promotion économique, les jeunes paysans n'ont parfois pas d'autre choix que de quitter le village pour chercher cette promotion ailleurs.

Une autre explication généralement avancée est que la propension à émigrer d'une région rurale est principalement liée au niveau de développement de celle-ci. Cela signifie que plus une région rurale est développée, moins sa population aura tendance à en partir. Les

mauvaises conditions économiques et sociales des zones rurales en Afrique seraient donc le principal facteur de départ des villages. C'est cette idée qu'on retrouve dans le modèle d'émigration rurale de Todaro. Celui-ci établit en effet que "l'espérance d'un gain meilleur" en ville est le facteur déterminant de la décision de migrer" (Todaro M.-P., 1969 et 1971).

Parmi les autres études consacrées à l'analyse des facteurs de l'exode rural au Cameroun, on peut citer celle d'Ela qui lie ce phénomène aux rapports de domination entre groupes sociaux dont sont victimes les populations rurales (Ela J-M., 1982), ainsi que celle de Bessat et Trouve qui analyse les effets catalyseurs de la politique de développement rural, notamment de la politique agricole, sur l'exode rural (Bessat C. et Trouvé J., 1982).

La politique gouvernementale de lutte contre ce phénomène met un accent particulier sur les actions de développement rural, avec pour objectif d'augmenter la rétention de la population dans les villages (1).

Cette politique est fondée sur l'hypothèse que ce sont les conditions de vie médiocres des populations rurales qui expliquent pour une large part leur départ massif vers les villes ou d'autres régions rurales plus développées (zones des grandes plantations).

Or, on constate que dans certaines régions rurales du Cameroun ayant atteint un niveau de développement relativement élevé, comme l'Ouest, l'exode rural y a atteint paradoxalement une ampleur considérable. Par contre, dans d'autres régions encore marginalisées sur les plans économique et social, comme l'Extrême-Nord, l'émigration, sans être totalement inexistante, demeure faible.

C'est que la différence de niveau de développement, tout comme la pression démographique, ne suffit pas pour expliquer les écarts observés dans le comportement migratoire de deux régions. Celui-ci est aussi et peut-être même surtout fonction des motivations individuelles des migrants, même si le contexte économique et social des régions conserve un certain poids. Une enquête démographique réalisée par le Centre de Recherches Economiques et Démographiques (CRED) de Yaoundé dans les deux régions sus-mentionnées et appelée "Enquête sur la pression démographique et l'exode rural dans le Nord et l'Ouest du Cameroun, a tenté de vérifier cette hypothèse. L'exposé qui suit en donne quelques résultats.

(1) Cette politique est baptisée "Politique de revitalisation des communautés villageoises".

2. APERÇU MÉTHODOLOGIQUE DE L'ENQUÊTE

1. Objectifs

Les principaux objectifs assignés à l'«Enquête sur la pression démographique, et l'exode rural dans le Nord et l'Ouest du Cameroun» sont :

- l'analyse des causes et des conséquences de l'émigration au lieu de départ ;
- l'étude des départs dans l'année, de leurs motivations et de leurs destinations ;
- l'étude des caractéristiques des migrants et des non-migrants ;
- l'étude du rôle de la pression démographique dans l'exode rural.

2. Méthode d'observation

La méthode de collecte utilisée est une enquête à passages répétés, à deux passages à intervalle annuel (mars 1982 - mars 1983). L'échantillon a été obtenu par choix raisonné de deux zones d'enquêtes, sur la base des indications fournies à la fois par le recensement général de la population et de l'habitat d'avril 1976 et des monographies. La taille de la population a été fixée à 18 000 habitants environ par zone pour avoir des résultats significatifs.

3. CARACTÉRISTIQUES DES RÉGIONS D'ENQUÊTE

Le tableau 1, ci-après, résume les différences physiques et socio-économiques des deux régions.

Alors que sur le plan physique les deux régions présentent quelques traits communs, leurs caractéristiques socio-économiques sont divergentes, traduisant ainsi l'inégalité de leurs niveaux de développement respectifs.

1. Traits physiques

Malgré les différences bioclimatiques et pédologiques assez marquées, les deux régions présentent d'autres caractéristiques physiques communes qui sont un relief montagneux et un peuplement relativement dense, comparé à la moyenne du Cameroun (20 habitants au kilomètre carré en 1982).

2. Caractéristiques socio-économiques

Au plan socio-économique, la marginalisation de la province de l'Extrême-Nord apparaît d'abord dans sa sous-scolarisation : d'après les données du recensement de 1976, le taux d'analphabétisme est de 90 % dans l'arrondissement de Mokolo contre 64 % dans l'arron-

dissement de Bazou, où se situent respectivement, les deux régions d'enquête, tandis que le taux de scolarisation primaire y est inférieur à 15 % dans l'ensemble de la province septentrionale contre 87 % dans l'Ouest et le taux de scolarisation du pays est de 65 %.

Le niveau élevé de mortalité de cette province traduit aussi son faible niveau de développement social : d'après les résultats de l'Enquête Nationale sur la Fécondité du Cameroun (1978), c'est dans le Nord que la mortalité infantile est la plus élevée ; les résultats de l'enquête sur la pression démographique montrent d'ailleurs que la mortalité générale est plus forte dans la région septentrionale que dans celle de l'Ouest.

Au plan de l'activité économique, les deux régions pratiquent certes l'agriculture vivrière intensive sur les pentes, mais la pauvreté relative des sols de la région de l'Extrême-Nord y entraîne une insuffisance de la production, si bien que la sous-nutrition et la malnutrition sont caractéristiques de cette région. Les cultures commerciales, très développées dans l'Ouest où on cultive le café arabica et robusta, source d'importants revenus pour la population rurale, sont pratiquement inexistantes dans la région d'enquête de l'Extrême-Nord : le coton y est cultivé accessoirement au pied des massifs. C'est en réalité une culture des plaines alluvionnaires. Il s'ensuit un faible niveau de revenu des populations rurales de cette région.

L'électrification villageoise a atteint la plupart des villages enquêtés dans l'Ouest, alors qu'elle est tout à fait inexistante dans l'Extrême-Nord.

Tableau 1 : Quelques caractéristiques des régions d'enquête.

Région	Ouest	Extrême-Nord
Milieu climatique	Soudanien d'altitude	Soudano-Sahélien
Sols	Ferralitiques fertiles	Sableux ou ferrugineux pauvres
Altitude	960 - 1 924 m	500 - 1 494 m
Densité	72 hab/km ²	214 hab/km ²
Taux de scolarisation	87 %	15 %
Mortalité infantile	112 ‰	135 ‰
Taux brut de mortalité	21,7 ‰	39,5 ‰
Emigration	40 %	5 %

Ces quelques indicateurs montrent suffisamment l'écart de développement qui existe entre les deux régions et qui devrait faire de l'Extrême-Nord une zone privilégiée d'émigration rurale. Mais le recensement de 1976 et l'enquête du CRED montrent paradoxalement une stabilité relative de la population.

4. COMPORTEMENT MIGRATOIRE DES DEUX RÉGIONS

1. Résultats du recensement de 1976

Les questions prévues dans le recensement de 1976 pour saisir les mouvements migratoires concernaient les variables suivantes : la situation de résidence, la résidence habituelle, la résidence antérieure, le lieu de naissance et la durée de résidence.

Lorsqu'on considère les échanges migratoires interdépartementaux et interprovinciaux, la province de l'Ouest apparaît comme une région d'émigration par excellence. Le volume absolu des migrants vers les villes est un indicateur qui illustre cette affirmation. En effet, les arrondissements les plus touchés par les migrations vers les villes se situent dans cette province. C'est dans certains des arrondissements de celle-ci qu'ont été enregistrés les plus gros effectifs de migrants, supérieurs à 25 000 (Bangangté : 45 750, Bafang : 30 891, Bangou : 28 073, etc.). Les arrondissements de l'Extrême-Nord par contre figurent parmi les moins frappés par les départs : le nombre de ceux-ci varient entre 5 000 et 10 000.

Le quotient d'émigration vers les villes est un autre indicateur qui permet d'apprécier l'ampleur du phénomène : il met en relation le nombre absolu de migrants partis vers les villes avec la population née dans l'arrondissement de départ.

Ce quotient représente la proportion des personnes émigrées vers les villes par rapport à la population née dans l'arrondissement (Ministère de l'Economie et du Plan, 1978, p. 60).

L'examen de cet indice montre aussi que l'Ouest est la province la plus fortement touchée par le phénomène migratoire. Dans cette province, les arrondissements de Bangangté (qui fait partie de la région d'étude), de Bangou et de Bana ont les taux les plus élevés du pays (plus de 40 %). Mais les arrondissements de l'Extrême-Nord, avec ceux de l'Est et du Nord-Ouest, connaissent une faible émigration : le quotient y est généralement inférieur à 5 %. Particulièrement dans la zone d'enquête, il se situe autour de 2 %.

2. Résultats de l'enquête sur la pression démographique et l'exode rural (EPD)

Parmi les résultats de l'EPD, nous mentionnerons les effets de l'émigration sur les pyramides des âges des deux zones d'enquête, les effectifs des enfants émigrés, les motifs de départs et les migrations inter-censitaires.

2.1. Pyramides des âges et émigration

La population enquêtée était respectivement de 18 901 habitants en 1982 et 19 457 en 1983 dans le Nord et 18 304 en 1982 et 18 602 en 1983 dans l'Ouest.

L'examen des pyramides confirme les différences de comportement migratoire des deux régions. Alors que le Nord a une pyramide quasiment régulière, l'Ouest a une pyramide caractérisée par d'importants creux des deux sexes qui traduisent la ponction démographique due à l'émigration. En effet, le déficit observé dans l'Ouest à partir de 15 ans est considérable, particulièrement pour le sexe masculin pour lequel, du reste, ce déficit s'accroît entre 30 et 50 ans. Il ne devient très important qu'entre 30 et 40 ans pour le sexe féminin. Il y a certes déficit dans l'Extrême-Nord, mais il est bien moins marqué que dans l'Ouest et reste plus prononcé chez les hommes que chez les femmes pour lesquelles il n'est réellement observable qu'entre 30 et 45 ans.

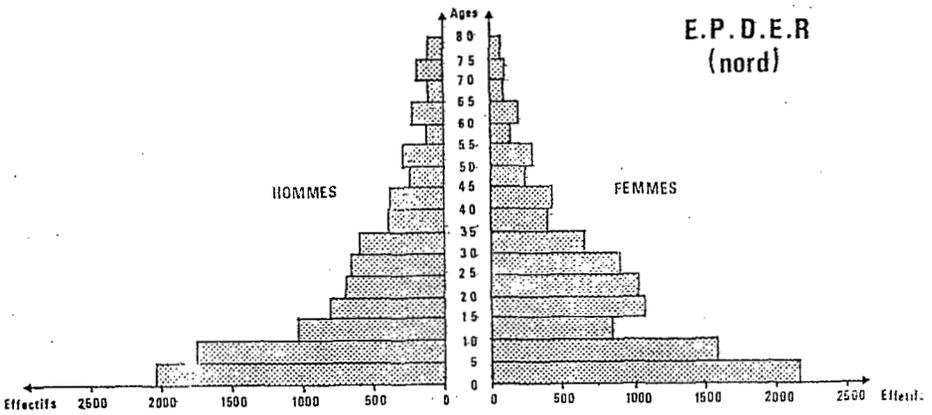
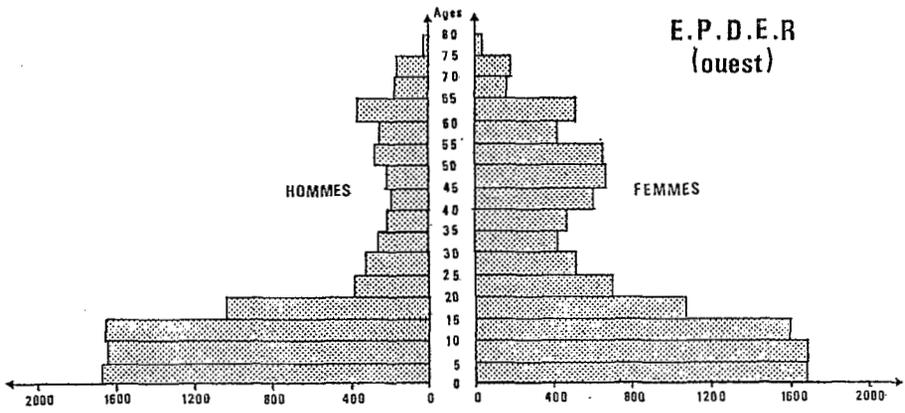
Les effets néfastes de la guerre civile des années 1960 à 1965 expliquent pour une large part le déficit humain constaté dans l'Ouest. Le creux observé sur la pyramide de l'Extrême-Nord à 10-14 ans résulte sans doute du report des femmes mariées à moins de 15 ans dans le groupe d'âge 15-19 ans, le recensement de 1976 ayant du reste montré la précocité du mariage féminin dans cette région.

En définitive, les deux pyramides visualisent bien les différences par région et par sexe du comportement migratoire de la population.

2.2. Migrations inter-censitaires

Au cours des deux passages de l'enquête, on a procédé à chaque fois au dénombrement de la population et au second passage, on a saisi les mouvements de la population effectués entre les deux passages. Il s'agit des mouvements suivants :

- entrée : pour toute personne venue s'installer définitivement dans le village ;
- sortie : pour toute personne résidente au premier passage mais ayant quitté le village avant le second passage ;



Pyramide des âges de la population enquêtée

- absence : pour toute personne résidente au premier passage mais déclarée absente lors du second ;
- retour : pour toute personne recensée comme résidente absente au premier passage mais revenue dans le ménage entre-temps ;
- visite : pour toute personne recensée comme visiteuse lors du second passage ;
- départ : pour toute personne recensée comme visiteuse au premier passage et repartie entre-temps.

Le tableau 2 donne la répartition de ces mouvements suivant la région.

Tableau 2 : Déplacements de la population entre les deux passages suivant la région.

Nature du déplacement	Extrême-Nord	Ouest
Entrées	508	864
Sorties	300	826
Absences	60	625
Retour	151	171
Visites	43	969
Départs	53	876

Plusieurs constatations s'en dégagent. D'abord la population de l'Ouest accuse une forte mobilité, ce qui corrobore sa forte propension à émigrer. En effet, en un an, les zones de l'Ouest ont connu 2,7 fois plus de départs que celles du Nord. Le taux d'émigration de la période est de 4,5 % dans l'Ouest contre 1,6 % dans l'Extrême-Nord.

Le nombre de visiteurs enregistrés dans une zone constitue un indicateur de l'ouverture de cette dernière vis-à-vis de l'extérieur et peut expliquer dans une certaine mesure la faible influence de l'extérieur sur la zone et, partant, son faible taux d'émigration ou la faible propension de la population à émigrer. Les données du tableau 2 montrent précisément que l'Extrême-Nord connaît nettement moins d'ouverture que l'Ouest avec un taux de visite de la période inférieur à 1 % contre 5,2 % dans l'Ouest.

On ne saurait conclure à l'existence d'une société fermée dans cette région. Il s'agirait plutôt d'un retard à l'ouverture qui ne va certainement pas durer encore longtemps.

L'importance relative de l'immigration dans l'Extrême-Nord paraît surprenante à première vue. L'explication est à rechercher pour une large part dans les restrictions imposées à l'immigration au Nigéria en janvier 1983 et le refoulement des migrants consécutif à ces mesures durant la période de l'enquête.

2.3. Nombre total d'enfants émigrés

Rappelons que le questionnaire-descendants est une technique d'observation indirecte de l'émigration fondée sur l'analyse des renseignements obtenus en interrogeant les parents sur le sort de leurs enfants émigrés, en particulier sur leur nombre, la résidence et l'occupation actuelles, les motifs de départ. L'utilisation de ce questionnaire part du principe, sans doute discutable, selon lequel les parents, notamment le père, peuvent fournir des informations suffisamment fiables sur leurs enfants (Gubry P., Lamleñ B.S., Ngwe E. et Tchegho J-M., 1983).

Le nombre total d'enfants vivant à l'extérieur du village est un indicateur de l'ampleur du phénomène de l'émigration à l'instar du nombre de départs entre les deux passages, à la différence qu'il s'agit là de migrations toutes durées confondues. Les résultats de l'enquête confirment l'affirmation antérieurement faite sur la prépondérance de l'émigration dans l'Ouest : 5 134 enfants partis de cette région pour 1 653 pères contre 1 085 enfants partis de l'Extrême-Nord pour 3 716 pères, soit un nombre moyen d'enfants émigrés par père de 3,1 dans la première région et de 0,3 dans la seconde. Le nombre total d'enfants vivant à l'extérieur montre donc qu'il y aurait dix fois moins de départs dans le Nord que dans l'Ouest.

Les tableaux 3 et 3 bis donnent la répartition des enfants vivant à l'extérieur selon l'âge et le sexe. Il en ressort que si dans l'Extrême-Nord l'essentiel des départs se concentre entre 10 et 40 ans, dans l'Ouest les départs s'étalent des enfants âgés de moins de 10 ans jusqu'aux adultes âgés de 50 ans. Dans cette région, l'enfant naît et grandit pratiquement dans une "ambiance de migration". Il existe un relatif équilibre des sexes dans l'Ouest alors que dans l'Extrême-Nord les femmes semblent plus disposées à partir. Sans doute, il s'agit de l'effet des mariages dont le caractère précoce révélé par les données du recensement de 1976 peut expliquer la prédominance des départs féminins entre 10 et 20 ans, voire jusqu'à 30 ans. A la précocité du mariage, il faudrait ajouter la polygamie assez répandue dans l'Extrême-Nord.

2.4. Durée de la migration

Quels que soient la région et le sexe, plus de 40 % des enfants émigrés ont actuellement un âge compris entre 20 et 30 ans, plus de 15 % entre 30 et 40 ans, alors que 25 % se situent entre 10 et 20 ans. Cette répartition est liée en partie à la grande variété des motifs de départs. Une proportion non négligeable des migrants ayant atteint actuellement l'âge adulte implique-t-elle une ancienneté relative de la migration ? Cela n'est pas absolument vérifiable.

Tableau 3 : Enfants émigrés selon le sexe et l'âge (Ouest).

Age	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
00 - 09	120	4,5	135	5,4	255	5,0
10 - 19	726	27,3	567	22,9	1 293	25,2
20 - 29	1 222	46,0	1 187	47,9	2 409	46,9
30 - 39	441	16,6	461	18,6	902	17,6
40 - 49	118	4,6	101	4,1	219	4,3
50 et +	31	1,2	25	1,0	56	1,1
Total	2 658	100,0	2 476	100,0	5 134	100,0

Tableau 3 bis : Enfants émigrés selon le sexe et l'âge (Extrême-Nord).

Age	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
00 - 09	21	5,9	43	5,9	64	5,9
10 - 19	89	25,0	183	25,1	272	25,1
20 - 29	149	41,7	329	45,1	477	44,0
30 - 39	62	17,5	129	17,7	191	17,6
40 - 49	24	6,8	36	4,9	60	5,5
50 et +	6	1,7	7	1,0	13	1,2
Non déclaré	5	1,4	3	0,4	8	0,7
Total	355	100,0	730	100,0	1 085	100,0

Outre l'âge et le sexe des enfants émigrés, la durée de résidence à l'extérieur semble aussi être un facteur de différenciation du comportement migratoire. La durée majeure de séjour à l'extérieur déduite du Tableau 4 révèle le caractère récent de l'exode rural dans l'Extrême-Nord.

En effet, alors qu'elle est de 10 ans dans l'Ouest, elle n'est que de 4,7 ans dans l'Extrême-Nord, compte non tenu de l'incidence des non déclarés. Cette dernière région ne se serait donc ouverte que récemment aux influences extérieures. Cette constatation corrobore sa marginalisation évoquée plus haut.

La durée moyenne de séjour est toutefois variable selon le sexe dans cette région, plus longue chez les hommes (5,9 ans) que chez les femmes (3,8). Mais dans l'Ouest, on note un certain équilibre entre les deux sexes : 10 ans pour les hommes et 9,8 ans chez les femmes.

Le croisement des variables durée de résidence à l'extérieur et motifs de départ pourrait révéler un certain lien entre les deux variables et expliquer en partie le caractère récent ou ancien de la migration dans les deux différentes régions.

2.5. Motifs de départ

Pour cerner les motifs de départ, on avait prévu une question ouverte sur les raisons pour lesquelles l'enfant avait quitté le village.

Tableau 4 : Enfants émigrés selon la durée de séjour à l'extérieur et le sexe.

Durée	Ouest			Extrême-Nord		
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total
0 an	86	88	174	19	14	33
1- 4 ans	720	615	1 336	188	109	297
5- 9 ans	534	596	1 130	74	150	224
10-14 ans	357	343	700	40	169	109
15-19 ans	244	240	484	19	10	29
30 ans et +	372	304	676	15	17	32
Non déclaré	343	288	631	0	6	6
Nb. total d'enfants	2 658	2 476	5 134	355	730	1 085
Durée moyenne	10,0	9,8	9,9	5,9	3,8	4,7

En dépit, d'une part, des réserves émises sur l'aptitude des parents à connaître les motifs réels du départ de l'enfant, et d'autre part, de la complexité reconnue aux questions ouvertes quant à leur exploitation, les résultats obtenus semblent significatifs.

Le tableau 5 montre clairement la différence de comportement migratoire des deux régions à travers les motifs de départs. Alors que les motifs économiques (recherche d'un emploi), la scolarisation et le mariage déterminent plus de 50 % des départs dans l'Ouest, seuls le mariage et les raisons économiques interviennent dans l'Extrême-Nord. L'influence négligeable de la scolarité sur les déplacements dans cette région traduit son retard dans ce domaine. Mais il importe aussi de souligner les différences de comportement selon le sexe. Dans l'Ouest comme dans l'Extrême-Nord, les motifs économiques sont presque inexistantes chez les femmes, sans doute à cause de la faible participation des femmes camerounaises en général à l'emploi salarié et particulièrement des femmes des régions septentrionales. Cette situation trouve son explication dans un certain conservatisme masculin encore vivace dans l'Extrême-Nord.

Dans l'Extrême-Nord, le mariage explique la presque totalité des déplacements féminins (88,5 %), tandis que la scolarité tout comme les motifs économiques, est signifiante. Ceci traduit quelque peu la marginalisation socio-économique des femmes qui ne peuvent sortir de leur village que pour se marier ainsi que leur très faible scolarisation, notamment au niveau secondaire.

S'agissant des motifs scolaires, il convient de préciser que si les écoles primaires sont relativement bien réparties sur l'ensemble du territoire, jusque dans les villages, par contre les établissements d'enseignement du second degré sont concentrés dans les villes. Une partie importante de la population rurale jeune s'installe donc en ville dans le but de poursuivre des études.

Il est intéressant de noter que tant chez les hommes de l'Ouest que chez ceux de l'Extrême-Nord, les motifs économiques sont prépondérants. Mais ils le sont plus encore dans cette seconde région à cause, sans doute, de la forte émigration vers le Nigéria voisin où le commerce frontalier a pris beaucoup d'ampleur et où les possibilités d'emplois saisonniers sont nombreuses.

L'analyse des données de l'EPD, présentée ici, est susceptible d'être approfondie et élargie à d'autres variables pour une bonne compréhension de la spécificité du comportement migratoire de chaque région.

Tableau 5 : Enfants émigrés selon le sexe et le motif en %.

Motifs	Ouest			Extrême-Nord		
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total
Scolarité	28,1	11,4	19,7	7,6	1,2	4,4
Mariage	1,4	56,1	28,7	2,8	88,5	58,2
Divorce	0,1	0,5	0,3	0,0	0,1	0,1
Conflits familiaux	0,9	0,9	0,9	8,2	2,1	5,1
Santé	0,8	0,6	0,7	2,3	0,8	2,7
Economique	34,1	2,8	18,5	56,9	1,0	28,9
Affectation	1,0	0,4	0,7	4,8	0,0	2,4
Déplacemt. familial	11,5	9,9	10,7	6,2	0,0	3,1
Autre	14,3	9,7	12,0	9,0	1,5	5,2
Non déclaré	7,9	7,7	7,8	2,3	0,7	1,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Par ailleurs, les informations recueillies auprès des parents dans le milieu de départ mériteraient d'être confrontées et peut-être complétées par les déclarations des migrants eux-mêmes dans le milieu d'arrivée. Cela suppose un autre type d'investigation.

Au lieu de demander les motifs de départ de ceux qui sont partis, peut-être serait-il plus intéressant de connaître les raisons du non-départ de ceux qui restent pour examiner d'autres aspects de la marginalisation socio-économique.

CONCLUSION

Le caractère récent et relativement faible de l'émigration dans l'Extrême-Nord n'exclut pas l'existence dans cette province de fortes potentialités d'émigration future, de même que l'ancienneté du mouvement dans l'Ouest ne laisse pas présager d'un recul du phénomène dans un proche avenir. L'évolution future des migrations rurales au Cameroun reste largement tributaire de la politique nationale de développement et particulièrement de la politique d'aménagement du territoire.

L'étude des migrations internes au Cameroun doit privilégier l'analyse des facteurs de celles-ci, l'ampleur et la structure de celles-ci étant relativement bien connues à travers les recensements.

Les deux méthodes d'observation à partir du lieu de départ et du lieu d'arrivée des migrants se complètent. A cet égard, l'enquête du CRED pourrait se révéler avantageuse. Seul l'approfondissement de l'analyse des données issues de cette enquête pourra le prouver.

BIBLIOGRAPHIE

BARBIER J.C., COURADE G. et GUBRY P., 1978 - **L'exode rural au Cameroun**, *Travaux et Documents de l'ISH*, n° 11, 113 p.

BESSAT C. et TROUVE, J. - 1982 - **L'exode rural des jeunes et les politiques de développement : l'expérience camerounaise**, B.I.T., Genève, 298 p.

DONGMO J.L., 1974 - **L'immigration bamiléké étudiée dans la zone de départ**, *Département de Géographie*, Université de Yaoundé, 37 p. multigr.

ELA J.M., 1982 - **L'Afrique des villages**, *Editions Khartala*, Paris, 228 p.

FRANQUEVILLE, A., 1973 - **L'immigration rurale dans le département de la Lékié**, Contribution à l'étude des relations ville-campagne dans le Sud-Cameroun, *Cahiers ORSTOM*, Série Sciences Humaines, Paris, vol. X, N° 2-3, pp. 151-193.

FRANQUEVILLE A., 1987 - **Une Afrique entre le village et la ville : les migrations dans le Sud du Cameroun**, *Editions de l'ORSTOM*, 646 p.

GUBRY P., LAMLENN B.S., NGWE E. et TCHEGHO J.M., 1983 - **Le questionnaire-descendants, une méthode d'approche de l'exode rural dans les zones de départ**. Communication à la Chaire Quetelet (6-9 septembre 1983), U.C.L., Louvain, 15 p. multigr.

GUBRY P., LAMLENN B.S., NGWE E. et TCHEGHO J.M. 1988 - **L'enquête sur la pression démographique et l'exode rural dans le Nord et l'Ouest du Cameroun** : Méthodologie.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DU PLAN, 1978 - **Recensement général de la population et de l'habitat d'avril 1976**. Vol. II, tome V, "Migrations internes", 195 p.